

Bépêches de la veille!

Sur le front italien

Communiqué du Commandement suprême

Rome, 29 novembre.

Sur tout le front, tire de harcèlement des deux artilleurs. Sur la base Piave, nos batteries ont exécuté des rafales de destruction contre les barques ennemis.

FRONT D'ALBANIE

Le 28, à l'aube, des tentatives d'attaque ennemie à couvert de la Susci, dans la Vesuvio, ont été repoussées après des combats sanglants.

Communiqué belge

Le Havre, 29 novembre.

Le 28 novembre, après un bombardement violent, l'ennemi a attaqué nos tranchées vers Aschicop. Il est parvenu à pénétrer dans un de nos postes avancés mais en a été chassé par une contre-attaque.

Les actions d'artillerie sont restées intenses toute la journée et pendant la nuit, dans cette région.

Front d'artillerie au cours de la matinée.

L'autre midi a été marquée par un bombardement intense de nos ouvrages à l'est de Merckem, vers Dismufe, et dans la région de Remscampelle. Nous avons vigoureusement riposté sur les batteries et organisations de l'adversaire.

Dans la soirée, des bombes d'avion ont été lancées sur nos cantonements d'Alvergnem et de Oostvieren.

Communiqué de l'armée d'Orient

DU 28 NOVEMBRE

La lutte d'artillerie a repris une certaine activité sur l'ensemble du front et en particulier dans la région de Monsalir.

Le tir de nos batteries a provoqué une explosion dans les lignes ennemis.

L'aviation britannique a bombardé Drama et les campements ennemis, aux environs de Sérès et de Pátria.

La Situation économique

UNE CONFÉRENCE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 29 novembre.

En vue des débats que le Conseil des ministres sera appelé à prendre demain, une conférence a eu lieu ce matin, au ministère de l'Intérieur, à laquelle assistaient, outre M. Pams, le ministre et le sous-secrétaire d'état au ministère de l'armement et le sous-secrétaire des finances.

On a examiné les différentes restrictions qui sont envisagées en vue d'une application prochaine.

Les Restrictions

Paris, 29 novembre.

M. Victor Boret, ministre de l'antreniture et du travail, a rappelé la discussion sur le projet de loi relatif à la réforme du régime des entrées.

M. Jean Monet, rapporteur, après avoir fait l'histoire du régime des entrées demandé au Sénat d'adopter le projet sans modification, afin d'assurer rapidement l'application de la réforme. Au terme de ce projet, tous les entrées seront dorénavant créées par décret. Les frais d'exercice seront mis à la charge de l'Etat lorsqu'il sera constaté que l'enfant répond à un intérêt général dûment établi.

Le gouvernement est autorisé à entreprendre temporairement les forces d'entreprises, mais il n'y a pas de manipulation régionale. Par contre, la loi sur la répression des entrées sera strictement appliquée dans les entrées. Des défauts seront alloués en cas de pertes sur le poids des marchandises entreposées si ces pertes sont dues uniquement à des faits naturels.

Les actuelles exclusions de certaines marchandises sont maintenues. Il n'y a plus d'exclusion des alcools d'origine étrangère.

La discussion générale est close.

L'ensemble du projet est adopté.

L'Affaire Malvy

M. Monis demande que le bureau soit réuni à quatre heures et demi pour nommer la commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Simonet, depuis au début de la séance.

M. le président — M. Simonet, qui a quitté le Sénat m'a exprimé le désir que les bureaux ne réalisent pas son demande car il n'a pas droit, m'a-t-il dit, de soumettre son texte à ses collègues avant quarante-huit heures.

M. Monis — M. Simonet m'a déclaré qu'il rentrait à notre disposition dès demandé pour nous fournir toutes les explications que nous lui demanderons.

M. le président — Je confirme ce que vient de dire M. Monis.

M. Monis — Il serait regrettable d'entrer dans une affaire aussi grave par un incident de procédure. Il faut aller vite.

M. Hervier — Nous ne pouvons voter l'assermentation de la commission de M. Monis. Personne ne veut perdre de temps.

M. Monis — Nous autres demandons le texte de M. Simonet.

M. le président — Au terme de ce débat, les bureaux ne doivent voter pour la nomination de la commission qu'après délibération.

Le Sénat est maintenant élu, je mettrai aux voix la proposition de M. Monis.

Celle-ci est adoptée par 189 voix contre 6.

La séance est levée à 5 h. 15.

Il y a un An

Le 1^{er} Décembre 1916

A 10h30, des mères françaises et leurs enfants traitement accueillies 121 français ont

éteintes par le Comité d'Assistance à l'Enfance, à Paris, à l'entrée de l'Assemblée nationale.

Les Russes entrent à Kirovka

Le gouvernement de l'Ukraine se déclare en état de guerre avec l'Allemagne et la Bulgarie.

Il y a un An

Le 1^{er} Décembre 1915

À 10h30, des mères françaises et leurs enfants traitement accueillies 121 français ont

éteintes par le Comité d'Assistance à l'Enfance, à Paris, à l'entrée de l'Assemblée nationale.

Le 1^{er} Décembre 1915

Le général OUDIACHOFF.

Le général O